



ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
LA FRANCOPHONIE



# CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE DIALOGUE INTERCULTUREL ET LA CULTURE DE LA PAIX EN AFRIQUE CENTRALE ET DANS LA REGION DES GRANDS LACS

Libreville, 18 - 20 novembre 2003

**RAPPORT GENERAL**

# RAPPORT GENERAL

## 1. INTRODUCTION

Placée sous le haut patronage du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA, la **Conférence internationale sur le dialogue interculturel et la culture de la paix en Afrique Centrale et dans la Région des Grands Lacs** s'est tenue à Libreville du 18 au 20 novembre 2003.

Cette rencontre a été principalement initiée par l'UNESCO et le Gouvernement de la République Gabonaise, en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie et ses institutions spécialisées (Agence Intergouvernementale de la Francophonie, Agence Universitaire de la Francophonie), la Commission nationale française pour l'UNESCO, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), l'Université Omar Bongo Ondimba et le Centre International des Civilisations Bantu (CICIBA).

Les travaux de la Conférence se sont déroulés en plénière pour les communications introductives aux thèmes retenus et en panels pour les communications relatives aux sous-thèmes.

La liste des participants à ces travaux se trouve en annexe de ce rapport.

## 2. DEROULEMENT DES TRAVAUX

### 2.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a eu lieu dans la matinée du 18 novembre 2003. Elle a été ponctuée par six allocutions, à savoir celles du Représentant de l'Agence Universitaire de la Francophonie, du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies à Bangui, du Secrétaire Général de la CEEAC, du Ministre de l'Education

Nationale du Gabon, du Président de la Conférence Générale de l'UNESCO et du Vice-Président de la République Gabonaise.

### **2.1.1. Allocutions**

Prenant la parole, le Représentant de l'Agence Universitaire de la Francophonie, le Professeur Aloyse-Raymond NDIAYE, a d'abord présenté les excuses de Madame Gendreau MASSALOUX, Rectrice de l'Agence Universitaire de la Francophonie, empêchée.

Après avoir rappelé que l'Université doit favoriser, par ses enseignements et ses travaux de recherche, la coopération et la cohabitation culturelles, M. NDIAYE a relevé que l'enjeu majeur du moment est la défense des droits de l'homme, de la femme et la prévention des crimes contre l'humanité.

Il a salué l'heureuse initiative de tenir un Forum des Ecrivains lors de cette Conférence internationale de Libreville.

Pour l'orateur, l'homme de Lettres est caractérisé par le souci de dire la vérité et ce qui caractérise l'université par rapport aux institutions de recherche, c'est la possibilité d'établir le lien entre la pédagogie et la recherche. En revanche, ce qui caractérise l'universitaire, c'est son engagement à se vouer à sa discipline, cet engagement qui donne son sens à la vie.

Enfin, le Professeur NDIAYE a prôné le recours à la culture et à l'histoire du continent dans la recherche des solutions aux problèmes, en insistant sur le fait que l'Université doit être au service de la sécurité culturelle, de la justice et de la paix.

Dans son allocution, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies à Bangui, le Général Lamine CISSE, a évoqué l'impératif de l'unité, de la démocratie, de la paix et du dialogue en Afrique Centrale et dans la Région des Grands Lacs.

Il a insisté sur le recours au dialogue pour la prévention des conflits, car le dialogue est le point de départ et le point d'arrivée de toute civilisation. Ceci passe par la capacité d'écoute et la recherche d'un idéal commun.

Il a ensuite souligné que la démocratie et le développement supposent la culture de la paix et que l'Etat de droit consiste dans la référence constante à un ordre juridique connu. Faisant de la liberté et l'autorité les piliers de cet Etat de droit, qui ne peut se passer d'une presse libre. Ainsi, le dialogue interculturel et la culture de la paix doivent générer une culture démocratique, y compris le dialogue inter-religieux.

Le Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, le Général Louis-Sylvain GOMA, a, quant à lui, relevé que l'homme doit être au centre du développement. Il a reconnu le primat de la paix sur le développement qui n'est que sa dérivée.

Il a indiqué que l'une des missions de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale est de promouvoir la paix, la stabilité, la sécurité en Afrique Centrale et que, dans ce cadre, il souscrit entièrement aux objectifs de cette Conférence.

Il a souligné la nécessité de former des hommes à la culture de la paix et insisté sur l'idée que les différences objectives entre les hommes, différences liées aux conditions naturelles d'existence, ne doivent pas nécessairement générer des complexes et des conflits.

Le Secrétaire Général de la CEEAC a souhaité que l'UNESCO renforce les capacités des institutions et des associations spécialisées pour leur permettre de remplir la mission de l'éducation à la culture de la paix.

Pour terminer, il a souligné qu'il ne serait pas possible de bâtir l'Union Africaine si l'Afrique Centrale reste un foyer permanent de violence.

Dans son allocution, le Ministre de l'Education Nationale, Président de la Commission nationale gabonaise pour l'UNESCO, le Professeur Daniel ONA ONDO, a d'abord souhaité la bienvenue aux participants à la Conférence, au nom des plus hautes autorités de son pays et du peuple gabonais.

Il s'est félicité ensuite de la tenue de cette Conférence, qui a été initiée par l'UNESCO et le Gouvernement gabonais, avec l'appui d'autres organismes internationaux et nationaux spécialisés.

Le Professeur ONA ONDO a rappelé que « le dialogue inter culturel et la culture de la paix sont devenus des aiguillons des actions et des politiques qui œuvrent en faveur d'un monde plus unifié, bien que diversifié, d'un monde où le respect et la défense de la dignité deviennent des exigences incontournables ».

Le Ministre a insisté sur le fait que les thèmes de cette Conférence rencontrent les préoccupations du Président de la République, Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA, résolument engagé dans la préservation de la paix, la résolution pacifique des conflits et la promotion de la diversité culturelle. Il a rendu un hommage mérité à Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA qui, par ses nobles actions en faveur de la paix, contribue à soulager le continent des affres de la guerre et apporter ainsi aux populations des pays frères, de réels espoirs de paix, de réconciliation et de reconstruction. Le Professeur ONA ONDO a fait observer que dans le processus de promotion du dialogue interculturel et de la culture de la paix, l'éducation constitue une clé essentielle. A côté de sa fonction traditionnelle de transmission et d'acquisition des savoirs, il est important d'orienter l'éducation vers l'apprentissage et la transmission des valeurs susceptibles d'éveiller l'esprit des jeunes notamment à la paix, à la tolérance, au respect des droits de l'homme, à l'acceptation de la différence.

Dans son propos, S.E.M. Michael ABIOLA OMOLEWA, Président de la Conférence générale de l'UNESCO, a d'abord tenu à remercier les organisateurs qui l'ont invité à cette Conférence.

Il a ensuite défini la portée de la Conférence en la présentant comme une occasion pour réfléchir sur les voies et moyens d'instaurer la culture de la paix en s'appuyant sur l'éducation et les médias.

Dans son discours d'ouverture, le Vice – Président de la République, S. E. M. Didjob DIVUNGI DI NDINGE, a d'abord souhaité aux participants la bienvenue, au nom

du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence EL Hadj Omar BONGO ONDIMBA.

Il a ensuite salué l'heureuse initiative de l'UNESCO d'organiser, en Afrique Centrale et dans la région des Grands Lacs, cette Conférence internationale sur le dialogue interculturel et de la culture de la paix, au profit des peuples de cette sous-région, meurtris par de multiples crises et de nombreux conflits.

S. E. M. Didjob DIVUNGI DI NDINGE, Vice-Président de la République, a rappelé que le Président de la République Gabonaise est convaincu que l'Afrique, confrontée à de très nombreux défis, doit d'abord se battre pour la paix, la paix à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières de nos différents pays ; et que la réalisation d'un développement durable et de progrès viables, notamment pour notre continent, est à ce prix.

Il a en outre relevé que la paix n'est jamais acquise d'avance, ni irrémédiablement perdue. Il a indiqué que l'un des objectifs de la Conférence et de son suivi devrait être la diffusion des informations qui établissent un lien entre la paix et la reconnaissance ou le respect de l'autre, deux vertus qui constituent incontestablement le fondement du dialogue entre les peuples.

Conscient, par ailleurs, de ce que l'Afrique a tous les atouts pour relever les défis qu'elle affronte, le Vice-Président de la République a rappelé que le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence EL Hadj Omar BONGO ONDIMBA, a créé le Centre International des Civilisations Bantu (CICIBA) pour favoriser la recherche du dialogue interculturel et la culture de la paix. A cette occasion, il a appelé au renforcement du partenariat CICIBA – UNESCO dans la promotion du dialogue interculturel et de la paix.

Enfin, il a déclaré ouverts les travaux de la Conférence internationale sur le dialogue interculturel et la culture de la paix en Afrique Centrale et dans la Région des Grands Lacs.

Après la cérémonie d'ouverture, le Bureau de la Conférence a été mis en place, comme suit :

- Président : **S.E.M. Daniel ONA ONDO**  
Ministre de l'Éducation Nationale, Président de la Commission Nationale Gabonaise pour l'UNESCO - *Gabon* ;
- 1<sup>er</sup> Vice-Président : **S.E.M. Pierre AMOUGHE MBA**  
Ministre de la Culture, des Arts et de l'Éducation Populaire – *Gabon* ;
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : **M. Pancrace NDABATINYE**  
Président du Conseil National des Bashigantahe - Burundi ;
- 3<sup>ème</sup> Vice-Président : **Mme Béatrice EPAYE**  
Présidente du Conseil International des Organisations de Festivals, de Folklore et d'Arts Traditionnels – République Centrafricaine ;
- 4<sup>ème</sup> Vice-Président : **Professeur Nestor MPEYE NYANGO**  
Recteur de l'Université de Kinshasa - *République Démocratique du Congo* ;
- Rapporteur Général : **Professeur Jérôme KWENZI MIKALA**  
Vice-Recteur de l'Université Omar Bongo Ondimba - Gabon ;
- Rapporteur Général Adjoint : **Mme Yolande MUKAGASANA**  
Ecrivain – Rwanda ;
- Secrétaire Général : **M. Jean-Marie Vianney BOUYOU**  
Secrétaire Général de la Commission nationale gabonaise pour l'UNESCO – Gabon.

## 2.2. Travaux en plénière

L'après-midi a été consacré à la présentation des communications introductives aux cinq panels et à la lecture des messages.

## **2.2.1. Communications introductives**

### **2.2.1.1 PANEL 1**

Le thème de ce panel a porté sur : ***Le rôle des chefs traditionnels et spirituels dans les mécanismes de prévention et de résolution des conflits dans les sociétés d'Afrique Centrale et de la région des Grands Lacs.***

La communication introductive à ce panel, présentée par Madame Katérina STENOUE, Directrice de la Division des politiques culturelles et du dialogue interculturel de l'UNESCO, a été lue par M. Lupwishi MBUYAMBA (UNESCO-Maputo).

Il ressort de cette intervention ce qui suit :

- La Conférence a lieu en période de Ramadan qui symbolise, chez les Musulmans, des valeurs de partage, de solidarité, de fraternité, de tolérance, de dialogue, de paix et de réconciliation ;
- La prise en compte du rôle et du savoir-faire des chefs traditionnels et spirituels dans la prévention et la résolution des conflits ;
- L'importance d'articuler les compétences traditionnelles et modernes en créant une synergie entre les chefs traditionnels, les experts universitaires et les décideurs politiques ;
- La prise en charge des situations pré et post-conflits ;
- Dans tous les cas, « le vouloir vivre ensemble » est incontournable dans toute recherche de solution aux conflits entre les hommes.

Le Professeur Philippe NTAHOMBAYE a présenté l'atelier préparatoire de ce panel 1 qui s'est tenu à Bujumbura les 18 et 19 septembre 2003.

Cet atelier a mis en relief les mécanismes de deux institutions traditionnelles susceptibles d'apporter des solutions dans la prévention et la résolution des conflits. Il

s'agit des « Bashingantahe » (sages) au Burundi et de « Gacaca » au Rwanda. Ces institutions sont reconnues par les autorités politiques.

Le principe directeur de ces institutions étant la recherche de la vérité, leurs membres sont choisis sur le critère d'intégrité morale et intellectuelle. Leur nombre est fixé selon un savant dosage qui permet la représentativité des deux genres (hommes et femmes).

#### 2.2.1.2. *PANEL 2*

Le thème de ce panel a été consacré à : ***La réception de la notion de culture de paix par les sociétés des pays de l'Afrique Centrale et des Grands Lacs.***

Dans sa communication, M. Lat-Soucabé M'BOW a d'abord remercié l'UNESCO, qui a conçu l'idée de cette Conférence, en y associant d'autres partenaires comme l'Agence Universitaire de la Francophonie, elle aussi préoccupée, au plus haut point, par l'instauration d'une paix durable dans la région.

Il a également remercié, au nom de Mme Michèle Gendreau MASSALOUX, Recteur de l'Agence Universitaire de la Francophonie, les éminentes personnalités universitaires qui ont accepté de participer à ce panel.

Il a ensuite défini la culture de la paix comme un ensemble de valeurs, d'attitudes et de comportements qui rejettent la violence.

M. Lat-Soucabé M'BOW a présenté chaque sous-thème et chaque communication du panel en insistant notamment sur le fait que les valeurs de la culture de la paix sont reconnues par les sociétés d'Afrique Centrale et des Grands Lacs.

Il a relevé que les victimes des conflits et de l'arbitraire quasi quotidien dans la sous-région sont surtout les « sans voix ».

Il a par ailleurs déploré le non-respect des droits et des libertés captives de la lutte ethnique, l'absence d'un horizon sûr pour construire l'avenir et il s'est réjoui du regain des idées telles que le dialogue, la réconciliation nationale, le processus de réunification du territoire national et la coopération régionale.

Il a enfin souhaité que la dynamique de la réconciliation au Congo se retrouve dans les pays aux mille collines.

### 2.2.1.3. *PANEL 3*

Ce panel a eu pour thème : ***Interculturalité***

Dans sa communication introductive, le Professeur Jérôme T. KWENZI-MIKALA a indiqué que l'objectif assigné à ce panel est de définir l'interculturalité africaine et de montrer que son développement peut favoriser le rapprochement des peuples. Les concepts d'interculturel et d'interculturalité constituent la nouvelle dimension dans laquelle les identités culturelles africaines devraient être inventoriées, repensées et redéfinies dans les approches multidisciplinaires.

L'interculturel peut être étudié dans sa réalité planétaire et dans sa relation avec le politique, l'économique, l'éducation et la formation.

M. KWENZI MIKALA a insisté sur le fait que l'interculturalité est intimement liée à l'existence même de la diversité culturelle et donc à la culturalité.

Il a souhaité que les Etats d'Afrique Centrale puissent rompre avec tout ce qui incite les citoyens à l'intolérance, à l'agressivité et à toutes les formes contraires à la solidarité et aux valeurs d'humanisme.

Les valeurs traditionnelles de convivialité, de solidarité, de partage, d'hospitalité, de fraternité et d'amitié, de l'acceptation de la différence et donc de la reconnaissance de l'altérité doivent être les piliers d'un nouvel ordre socio-politique africain.

Il a également interpellé les décideurs à contribuer à la culture de la paix, par l'adoption, dans les programmes scolaires et les manuels d'enseignement, de la culture du dialogue en vue de la prévention, de la résolution des conflits, de l'hospitalité, de la tolérance, de la solidarité, qui sont des valeurs fondamentales de la culture de la paix, qui ont permis aux sociétés africaines de survivre.

Il a enfin suggéré que soient proposées des stratégies institutionnelles et pédagogiques destinées à promouvoir la culture de la paix, la tolérance, la justice, la démocratie, le dialogue interculturel et la coopération entre les pays au sein de leurs groupes sociaux respectifs, ainsi que la mise en place d'une structure devant gérer toutes ses recherches s'impose.

#### 2.2.1.4. *PANEL 4*

Ce panel a essentiellement traité de : ***Education à la citoyenneté.***

De la communication de Mme Janine D'ARTOIS, il ressort ce qui suit :

- Les thèmes de la citoyenneté et de l'éducation se situent dans la perspective « d'apprendre à vivre ensemble »,
- L'éducation civique, instrument au service du vivre ensemble, est une formation de l'homme et du citoyen,
- L'éducation à la citoyenneté consciente et active peut faire de la diversité des cultures un facteur positif de compréhension mutuelle entre les individus et entre les groupes humains,
- L'éducation à la citoyenneté sera promue dans les programmes et par l'élaboration des manuels scolaires,
- L'éducation à la culture de paix doit reposer sur la conscience que la paix est possible et que l'on peut la construire.

#### 2.2.1.5. *PANEL 5*

Ce panel a porté sur : ***Le rôle des médias dans la promotion de la culture de la paix et du développement dans les zones de conflit et de post- conflit.***

Dans sa communication introductive au panel, M. Tassew TESFAYE a insisté sur le rôle de la télématique dans la communication moderne.

Il a regretté que les médias véhiculent souvent des idéologies ethno-centristes au lieu de diffuser celles qui sont favorables au dialogue interculturel et à la culture de la paix.

M. Tassew TESFAYE a souligné, enfin, que la promotion de la culture de la paix est avant tout celle d'un changement social et que les médias doivent y jouer un rôle prépondérant.

### **2.2.2. Messages**

Deux messages ont été lus aux participants.

Le message du Directeur Général de l'UNESCO, a été lu par Mme Jacqueline LEMOINE (UNESCO – Kinshasa). Il ressort ce qui suit :

- Le 16 novembre marque la journée internationale de la tolérance. C'est le 16 novembre 1995, date du 50ème anniversaire de l'Organisation, que les Etats membres de l'UNESCO ont adopté une Déclaration de principe sur la tolérance, qui n'est ni concession ni complaisance, mais le fondement du respect et de l'appréciation de la richesse et de la diversité de nos cultures, de nos modes d'expressions et de la manière d'exprimer notre qualité d'êtres humains ;

- L'UNESCO prenait ainsi date avec l'ensemble de la communauté internationale en marquant sa reconnaissance pour le principe de tolérance, des droits universels de la personne humaine et des libertés fondamentales d'autrui.

Le message de M. Hans D'ORVILLE, Directeur du Bureau de la Planification Stratégique à l'UNESCO, a été lu par M. Frederick RUSSELL (UNESCO – Paris). Tout en prônant le dialogue entre les civilisations, il insiste sur le fait que la paix doit reposer sur la solidarité morale et intellectuelle de l'humanité et que l'éducation porte en elle la capacité de donner libre cours au dialogue.

A la suite des messages, M. Makhily GASSAMA, Représentant sous-régional de l'UNESCO à Libreville, a pris la parole pour d'abord remercier tous les partenaires, qui ont participé à l'organisation et au financement de la Conférence, et il a ensuite présenté la philosophie qui a présidé à l'organisation des panels et du partenariat, dans

le cadre de cette Conférence internationale, que les organisateurs ont voulue originale et efficace par le haut niveau et la diversité des participants et par le principe de partenariat mis en place.

Il a, par ailleurs, relevé que les dimensions du développement humain sont l'éducation, la tolérance, la démocratie, la justice, qui conduisent au respect de la diversité culturelle.

La suspension des travaux en plénière de la première journée a été précédée par la projection du film IBIKA, qui retrace les grandes étapes du conflit burundais de l'indépendance à nos jours. Il évoque également les différentes tentatives engagées pour résoudre politiquement ce conflit et montre bien que l'absence de dialogue et d'un projet de société commun à tous les groupes sociaux, qui composent le Burundi, est la cause principale de la crise récente dans ce pays.

## **2.3. Forum des Ecrivains et Travaux en panels**

### ***2.3.1. Forum des Ecrivains***

Dans la soirée du 19-20 novembre, quinze écrivains africains ont participé à un Forum organisé par l'UNESCO et l'Organisation Internationale de la Francophonie, à l'occasion de la Conférence internationale sur le dialogue interculturel et la culture de la Paix en Afrique Centrale et dans la région des Grands Lacs.

Le thème de ce Forum était : « **Littérature et paix : écrire dans une Afrique en crise** ». Le débat a été conduit par un journaliste talentueux : Alain FOKA de Radi France Internationale (RFI).

A l'issue des débats, le Forum a abouti à deux conceptions du rôle de l'écrivain :

L'écrivain est d'abord un artiste qui doit se soucier du cachet esthétique de ses œuvres.

L'écrivain est aussi un citoyen qui ne peut se détourner des urgences de l'Histoire.

## **2.3.2 Travaux en panels**

### **2.3.2.1. PANEL 1**

Parrainé par l'UNESCO et portant sur «Le rôle des chefs traditionnels et spirituels dans les mécanismes de prévention et de résolution des conflits dans les sociétés d'Afrique Centrale et dans la région des Grands Lacs», le panel n°1 a enregistré quatorze exposés, portant sur les sous-thèmes :

- le système traditionnel et communautaire comme moyen de prévention et de résolution de conflits, le rôle des pouvoirs traditionnels ;
- les experts universitaires face aux mécanismes culturels de prévention et de résolution de conflits, la prise en compte des pratiques traditionnelles ;
- les décideurs politiques face à la prévention et à la résolution des conflits : une synergie entre chefs traditionnels, experts universitaires et décideurs politiques.

De l'ensemble de ces contributions de haut niveau, émergent deux idées forces : d'une part, l'accord sur ce qu'il faut faire pour valoriser les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution de conflits et, d'autre part, l'interrogation sur la manière et les moyens de le faire.

### **2.3.2.2. PANEL 2**

Parrainé par l'Agence Universitaire de la Francophonie, ce panel a porté sur «La réception de la notion de culture de la paix par les sociétés d'Afrique Centrale et des pays des Grands Lacs».

Dix communications de grande qualité ont été présentées dans les trois ateliers qui avaient pour sous-thèmes :

- les conséquences socio-économiques des conflits ;
- les dimensions philosophique, éthique, politique et culturelle de la culture de la paix ;

- les exigences d'un nouvel ordre public régional ;

Des débats qui s'en sont suivis, il ressort ce qui suit :

- la nécessité d'une implication de la recherche universitaire en sciences humaines et sociales dans la promotion des valeurs culturelles à travers l'éducation scolaire ;
- l'identification des acteurs sociaux et de leurs responsabilités respectives dans les crises actuelles ;
- la mise en place des fondations pour la paix et la culture et l'institution des journées nationales de la paix en vue de la création de référents symboliques partagés au niveau de chaque pays et de la sous-région.

#### 2.3.2.3. *PANEL 3*

Proposé par l'Université Omar BONGO en partenariat avec l'UNESCO, le panel a traité du thème de l'interculturalité subdivisé en quatre sous-thèmes :

- rencontre et conflits géo-culturels en Afrique Centrale et dans la région des Grands Lacs ;
- traditions fédératives multiculturelles en Afrique Centrale et dans la région des Grands Lacs ;
- délimitations géographiques et conflits identitaires en Afrique Centrale et dans la région des Grands Lacs ;
- poésie orale, esthétique et multilinguisme en Afrique Centrale et dans la région des Grands Lacs ;

Ces sous-thèmes ont fait l'objet de huit communications.

A la suite des débats, on retient ce qui suit :

- la négation de la diversité culturelle dans les Etats post-coloniaux, en dépit de la proclamation d'une unité nationale ;
- la difficulté des Etats d'Afrique Centrale et de la région des Grands Lacs à créer des contre pouvoirs efficaces ;
- l'inventaire des valeurs partagées ainsi que celui des éléments susceptibles de prévenir les conflits ;
- l'articulation harmonieuse de l'interculturalité des peuples aux structures étatiques ;
- la mise en place des cadres institutionnels qui facilitent le dialogue inter-identitaire à l'instar de la Fête des Cultures de Libreville.

#### 2.3.2.4. *PANEL 4*

Sur l'initiative de la Commission nationale française pour l'UNESCO, ce panel a traité de l'éducation à la citoyenneté, thème proposé dans la perspective d'apprendre à vivre ensemble pour s'inscrire pleinement dans la problématique de cette Conférence internationale et en référence au rapport de la Commission internationale pour le 21<sup>ème</sup> siècle.

Il s'agit, à partir de travaux d'experts ou d'expériences conduits en Afrique et en Europe, d'identifier et de dégager des pistes d'action et des idées forces afin de proposer un cadre de réflexion favorisant l'émergence de nouvelles politiques éducatives, qui pourraient créer les conditions d'une citoyenneté consciente et active et faire de la diversité culturelle un facteur positif de compréhension mutuelle entre les initiatives et entre tous les groupes humains, seuls garants de la paix.

Les sous-thèmes suivants ont été traités par les spécialistes à travers quatorze communications:

- Citoyenneté et éducation ;

- Citoyenneté et apprentissage de la vie en société ;
- Citoyenneté et diversité culturelle : l'expérience européenne ;
- Qualité de l'éducation pour contribuer à la promotion de la paix, des droits de l'Homme, à la compréhension mutuelle et au dialogue.

#### 2.3.2.5. *PANEL 5*

Parrainé par l'UNESCO, ce panel a porté sur le rôle des médias dans la promotion de la culture de la paix et du développement dans les zones de conflits et de post-conflits.

Sept communications y ont été présentées. La place et le rôle des médias en zones de conflits ont été évoqués dans les débats qui s'en sont suivis ; il ressort que les participants ont unanimement relevé le manque d'appui institutionnel et la carence structurelle notamment dans les pays en situation de post-conflits.

Les sous-thèmes suivants ont été traités et débattus :

- Législation démocratique des médias;
- Sécurité des journalistes;
- Ethique et formation des journalistes;
- Médias non-partisans dans les zones de conflits.

### **3. RECOMMANDATIONS**

A l'issue des travaux en panels, les participants, les observateurs et les médias ont unanimement salué la haute teneur intellectuelle des communications et des échanges qui s'en sont suivis et qui ont donné lieu, entre autres, aux recommandations suivantes :

## PANEL 1

*Mesurant* la gravité du risque d'enfermement des populations dans une conception étroite de l'identité culturelle, conception souvent exploitée et exacerbée par les politiques ;

*Considérant* que l'UNESCO, tout en réfutant l'apparente fatalité de la thèse du conflit inéluctable des cultures et des civilisations, admet que c'est dans la culture elle-même que doit être cherchée la solution des conflits attribués aux différentes cultures,

*Entendu* que la question des mécanismes traditionnels de résolution des conflits est liée aux systèmes de valeurs et s'inscrit naturellement dans le cadre général de la protection et de la promotion de la diversité culturelle, telle que définie dans la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle,

*Constatant* que dans le cadre de la Décennie Internationale des populations autochtones du monde, proclamée en 1994 par l'Assemblée générale des Nations Unies, la question de la valorisation des institutions traditionnelles des peuples autochtones figure en bonne place dans les programmes de recherche des Nations Unies,

*Constatant* que certains pays africains ont récemment été le foyer de conflits interethniques caractérisés par une instrumentalisation de l'ethnicité, du religieux et du politique, tels que le Rwanda, le Burundi, la République démocratique du Congo,

**La Conférence internationale sur le dialogue interculturel et la culture de la paix en Afrique Centrale et dans la Région des Grands Lacs**, tenue à Libreville du 18 au 20 novembre 2003,

### **Recommande**

Aux Etats, à l'UNESCO et à leurs partenaires :

- L'organisation d'un colloque sur le rôle des Chefs traditionnels dans les mécanismes de prévention et de résolution des conflits dans les pays sortis de guerres (RDC, Angola, Burundi, Rwanda, République du Congo, RCA) ;

- La mise en place des mécanismes permettant la formation d'une synergie efficace entre les initiatives des diverses autorités traditionnelles, experts universitaires et décideurs politiques ;
- Le soutien et la promotion des outils de médiation et du mode opératoire des mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits de basse intensité, qui se sont avérés efficaces, étant entendu que les conflits de haute intensité, correspondant à la lutte pour le pouvoir d'Etat, c'est-à-dire les rébellions et les guerres civiles, échappent totalement au contrôle du pouvoir traditionnel ;
- L'attribution à l'autorité traditionnelle d'un statut constitutionnel et des compétences spécifiques à l'exemple du Tchad, du Niger et du Rwanda, afin de lui garantir une meilleure expression ;
- L'initiation par l'UNESCO d'un programme de recherche sur le pouvoir traditionnel et son ancrage dans les institutions de l'Etat de droit ;
- L'enseignement de l'histoire des sociétés traditionnelles, du droit traditionnel, des mécanismes de prévention et de résolution des conflits en vue de créer les conditions de la culture de la paix ;
- La ré-appropriation par les Universités et les universitaires des mécanismes de médiation et de résolution des conflits dans le cadre du NEPAD ;
- L'utilisation de la dynamique des alliances entre les chefferies traditionnelles, en deçà et au-delà des frontières, pour améliorer la capacité du dialogue interculturel ;
- L'utilisation des valeurs traditionnelles telles que l'abstinence, la fidélité, le don de soi pour limiter la prolifération de la pandémie du Sida.

## PANEL 2

*Constatant* que le contexte géopolitique régional, au cours des dernières décennies, se singularise par un degré élevé de conflictualité et de manquement au respect de l'intégrité et de la dignité humaines à une échelle massive,

*Déplorant* que la conflictualité et les crises dans la région procèdent des luttes pour la prise ou la conservation du pouvoir politique,

*Considérant* que ces oppositions d'intérêts ont des implications territoriales, exprimées par des phénomènes tels que les déplacements forcés des populations, la prolifération de camps des réfugiés,

**La Conférence internationale sur le dialogue interculturel et la culture de la paix en Afrique Centrale et dans la Région des Grands Lacs**, tenue à Libreville du 18 au 20 novembre 2003,

### **Recommande**

Aux Etats, à l'UNESCO et à leurs partenaires :

- de traiter les séquelles psychologiques des violences, observées dans la région, par une prise en charge appropriée à travers des programmes, qui ont tout intérêt à capitaliser des ressources culturelles des groupes de victimes ;

- de promouvoir l'éducation à l'interculturalité par l'enseignement, par les moyens d'information et de communication classiques ou nouveaux, les échanges et les rencontres, favorisés par des manifestations à caractère culturel et sportif pour les jeunes générations ;

- de favoriser et de pérenniser les initiatives propices aux rencontres et aux échanges entre les communautés, comme les festivals à but culturel, les activités de formation à la culture de la paix, les journées de la paix et de la tolérance, qui sont autant de moyens de créer des référents symboliques communs.

### PANEL 3

*Admettant* que l'approche interculturelle concerne l'étude des conduites, des pratiques, des représentations, des croyances, des événements et des phénomènes observés dans le contexte de la rencontre des cultures ;

*Constatant* que les changements sociaux, politiques et économiques, ainsi que les contraintes qui en résultent, au nom de la mondialisation, accroissent les échanges, y compris les conflits entre individus, entre groupes culturels, entre institutions sociales et/ou religieuses, mais également entre nations ;

*Consciente* de ce que la coexistence des tribus et le regroupement des communautés ethniques constituent une option privilégiée pour une ligne fédérative ;

*Considérant* les virtualités pacificatrices de la poésie comme instrument efficace contre la brutalité sans nuances dans les rapports entre peuples et cultures ;

*Considérant* la langue comme modalité du lien interethnique et interculturel ;

**La Conférence internationale sur le dialogue interculturel et la culture de la paix en Afrique Centrale et dans la Région des Grands Lacs**, tenue à Libreville du 18 au 20 novembre 2003,

#### **Recommande**

Aux Etats, à l'UNESCO et à leurs partenaires :

- Le renforcement des espaces publics et la création de nouveaux espaces permettant l'évacuation de l'agressivité sur le modèle de la « parenté à plaisanterie » ;
- L'instauration des modules d'interculturalité dans les programmes scolaires ;
- L'encouragement à l'introduction des langues nationales dans l'enseignement primaire et secondaire et des langues africaines dans l'enseignement supérieur ;

- L'instauration des modules d'éducation à la citoyenneté, à la démocratie et à la culture de la paix dans les programmes scolaires ;
- L'élaboration de manuels d'éducation pour la paix dans des langues véhiculaires de la sous-région.

#### **PANEL 4**

*Entendu que* la création de l'UNESCO et son universalisation croissante, grâce à l'adhésion de presque tous les Etats de la planète, témoignent du besoin de faire du dialogue un facteur déterminant de la paix et donc de la compréhension mutuelle entre les individus et les groupes humains,

*Constatant* que l'éducation qui a pu concourir, à des époques données, à l'expression d'un certain nationalisme, s'ouvre enfin au monde, à son unité dans la diversité, à l'égalité des êtres humains, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'Homme,

*Constatant* l'accès croissant des jeunes à l'éducation, à l'évolution des savoirs et aux évolutions scientifiques et technologiques,

*Consciente* de l'importance et de l'urgence de donner à la jeunesse, par l'éducation, les moyens d'accéder à une citoyenneté active,

*Considérant* l'intérêt de créer un cadre de réflexion favorisant l'émergence de nouvelles politiques éducatives, fondées sur la tolérance et le respect de l'autre,

**La Conférence internationale sur le dialogue interculturel et la culture de la paix en Afrique Centrale et dans la Région des Grands Lacs**, tenue à Libreville du 18 au 20 novembre 2003,

#### **Recommande**

Aux Etats, à l'UNESCO et à leurs partenaires :

- Le développement d'une vision sous-régionale sur l'éducation à la citoyenneté et la traduction de cette vision en activités, comme le développement d'une méthodologie de formation des enseignants et la production des manuels dans le cadre de la politique d'éducation de la CEMAC ;
- La prise en compte des actions menées en faveur de l'éducation à la citoyenneté dans les Plans d'Action Nationaux de l'Education Pour Tous (PAN/EPT) ;
- L'introduction de l'éducation à la citoyenneté dans les programmes scolaires, soit comme matière spécifique, soit comme approche transdisciplinaire ;
- L'élaboration et la diffusion de manuels didactiques sur l'éducation à la citoyenneté ;
- Développement du rôle des médias dans la promotion de l'éducation à la citoyenneté.

## **PANEL 5**

*Consciente* du rôle des médias dans la promotion de la culture de la paix et du développement dans les zones de conflits et de post-conflits,

*Considérant* le rôle important joué par l'UNESCO dans la défense de la liberté d'expression et de la liberté d'information depuis la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de la communication, adoptée par sa Conférence générale en 1989,

*Considérant* que les plans d'action formulés lors des séminaires régionaux ont fourni un cadre directeur exemplaire pour l'action de l'UNESCO qui vise à instaurer un environnement médiatique fondé sur des principes démocratiques,

*Consciente* du rôle négatif joué par la propagande belliciste et l'incitation à la haine dans le déclenchement et l'aggravation des conflits,

**La Conférence internationale sur le dialogue interculturel et la culture de la paix en Afrique Centrale et dans la Région des Grands Lacs**, tenue à Libreville du 18 au 20 novembre 2003,

### **Recommande**

Aux Etats, à l'UNESCO et à leurs partenaires :

- Le renforcement des capacités d'accueil des centres de formation régionaux des communicateurs ;
- La création de centres de formation complémentaires, animés par des professionnels des médias ;
- La création de la maison de la presse, sous l'angle d'interculturalité, avec l'appui de l'UNESCO ;
- Le renforcement des capacités structurelles des médias, notamment au niveau des équipements ;
- Le développement de la communication de proximité, sous la forme de radios communautaires et des multimédias ;
- La mobilité et la sécurité des professionnels des médias, dans les zones de conflits.
- Le renforcement de l'aide aux médias indépendants en zone de conflits et de post-conflits.

### **Forum des Ecrivains**

*Considérant* que la littérature africaine a fait l'objet de nombreuses rencontres internationales depuis les années cinquante,

*Consciente* qu'en dépit d'une certaine apparence d'homogénéité, le champ littéraire africain n'a cessé de se craqueler sous la pression de l'histoire au cours des cinquante dernières années,

*Considérant* que les écrivains de la première génération ont été au cœur des luttes pour l'indépendance et ont participé pour le meilleur et pour le pire, à la mise en place des systèmes politiques post-coloniaux,

*Convaincue* qu'en hommes et femmes de culture, les écrivains peuvent aider à comprendre davantage et à surmonter les conflits et leurs cortèges d'horreur,

**La Conférence internationale sur le dialogue interculturel et la culture de la paix en Afrique Centrale et dans la Région des Grands Lacs**, tenue à Libreville du 18 au 20 novembre 2003,

#### **Recommande**

Aux Etats, à l'UNESCO et à leurs partenaires :

- L'institutionnalisation du Forum des Ecrivains en biennale ;
- Le renforcement des soutiens des Etats, de l'UNESCO et de la Francophonie au développement des structures d'édition et des industries du livre, particulièrement par la mise en œuvre de l'*Accord sur l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel*, connu sous le nom d' « Accord de Florence » et du *Protocole à l'Accord de Florence*, connu sous le nom de « Protocole de Nairobi ».

Fait à Libreville le 20 novembre 2003

**La Conférence internationale**  
**sur**  
**le dialogue interculturel et la culture de la paix**

## Liste Générale des Participants

| Prénoms et Noms                      | Pays / Organisation | Fonction   | Adresse postale  |
|--------------------------------------|---------------------|--|--|
| Prof. Vincent AYENA                  | Bénin               | Prof à l'Université de Calavi  | Calavi - Bénin   |
| Prof. Philippe NTAHOMBAYE            | Burundi             | Doyen de la Faculté des lettres et Sciences Humaines, Université de Bujumbura                          | Bujumbura/Burundi  |
| M. Pancrace NDABATINYE               | Burundi             | Président du Conseil National des Bashingantahe  | Bujumbura/Burundi  |
| M. Yacouba SOW                       | UNESCO              | Représentant de l'UNESCO Bujumbura   | B.P 1490, Avenue du Luxembourg N°4, Bujumbura                |
| Prof. Sylvestre BARANCIRA            | Burundi             | Professeur à l'Université du Burundi   | Bujumbura/Burundi  |
| Prof. Tobie NATHAN                   | AUF                 | Directeur de la Délégation AUF Afrique des Grands Lacs   | B.P. 6934 Bujumbura / Burundi                                |
| Mme Denise MUGUGU                    | Burundi             | Productrice-Réalisatrice à la Télévision Nationale du Burundi  | Bujumbura/Burundi  |
| S.A.R. Prince René Douala MANGA-BELL | Cameroun            | Chef traditionnel  | Douala/Cameroun  |
| M. Lat Soucabé M'BOW                 | AUF                 | Directeur sous-régional du Bureau Afrique centrale/Agence Universitaire de la francophonie             | Yaoundé/Cameroun   |
| M. Gaston Same NGOSSO                | Cameroun            | Journaliste  | Douala/ Cameroun   |
| Prof. Jean Didier BOUKONGOU          | Cameroun            | Professeur à l'Institut Catholique de Yaoundé  | Yaoundé/Cameroun   |
| M. Jean Paul MESSINA                 | Cameroun            | Professeur à l'Institut Catholique de Yaoundé  | Yaoundé/Cameroun   |
| Mme Félicité MUHIMPUNDU              | Rwanda              | Dr en Science de l'Education, enseignante à l'Ecole Normale Supérieure/Yaoundé                         | Yaoundé/Cameroun   |
| M. Tassew TESFAYE                    | UNESCO              | Spécialiste en Communication//Bureau de l'UNESCO/Yaoundé   | Avenue de l'Indépendance 2ème étage, immeuble Stamatiaades   |
| M. Aloyse Raymond NDIAYE             | AUF                 | Vice-Recteur à la régionalisation , Directeur Fonds International de coopération universitaire         | BP.400-Succ,Côte-des-Neiges Montréal (Québec) Canada H3S 2S7 |
| Général Lamine CISSE                 | BONUCA              | Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies à Bangui                                  | BONUCA, B.P. 3338, PK4, Av. Boganda                          |
| Mme Aïssatou LABA TOURE              | BONUCA              | Chef de la Section Information du Bureau de l'Organisation des Nations Unies en Centrafrique           | BONUCA, B.P. 3338, PK4, Av. Boganda                          |
| M. Abel KOULANINGA                   | Centrafrique        | Secrétaire National de la Commission nationale centrafricaine pour l'UNESCO                            | Ministère de l'Education Nationale BP 1583 Bangui            |
| Prof Clément Anicet GUIYAMA MASSAGO  | Centrafrique        | Professeur à l'Université de Bangui  | Bangui/Centrafrique  |
| M.Raphael MAGBA TOTAMA               | Centrafrique        | Vice-Président de l'UNION des journalistes de Centrafrique   | Bangui/RCA   |
| Mme Béatrice EPAYE                   | Centrafrique        | Présidente du Conseil international des Organisations de Festivals de Folklore et d'Arts traditionnels | B.P. 971 Bangui  |

|                               |              |   |   |
|-------------------------------|--------------|---|---|
| Abbé Albert M. TUNGUMALE-BABA | Centrafrique | Chef Religieux  | Paroisse Sts Martyrs de l'Ouganda, Lakouanga, B.P 1486 Bangui |
| M. Michael ABIOLA OMOLEWA     | UNESCO       | Président de la Conférence Générale de l'UNESCO   | 7 Place de Fontenoy 75352 Paris 07 SP France                  |
| M. Frederick RUSSELL          | UNESCO       | Responsable de l'information au Bureau de la Planification Stratégique                              | 7 Place de Fontenoy 75352 Paris 07 SP France                  |
| M. Henri LOPES                | Congo        | Ambassadeur du Congo en France. Ecrivain  | 37, rue J.J. ROUSSEAU 92150- Suresnes Paris/ France           |
| M. Isidore NDAYWEL E NZIEM    | AIF          | Directeur des Langues et de l'Ecrit Agence Intergouvernementale de la Francophonie                  | 13 Quai André Citroën 75015 Paris                             |
| Prof. Mwayila TSHIYEMBE       | RDC          | Directeur de l'Institut Panafricain de Géopolitique   | Bibliothèque Droit, 11, Place Carnot - 54042 Nancy France     |
| M. Alain FOKA                 | RFI          | Journaliste à RFI   | RFI/Paris   |
| Mme Danièle FOUACHE           | France       | Professeur agrégé, expert de projets interculturels et d'éducation à la citoyenneté                 | 57, Boulevard des Invalides/ 75700 Paris 07 SP                |
| Mme Janine D'ARTOIS           | France       | Chargée de mission pour les droits de l'homme auprès de la Commission française pour l'UNESCO       | 57, Boulevard des Invalides/ 75700 Paris 07 SP                |
| M. Locha MATESO               | AIF          | Essayiste. Ecrivain   | AIF, 13 Quai André Citroën 75015 Paris                        |
| M. Doumbi FAKOLI              | Mali         | Ecrivain  | 13,rue Villiot, 75012 Paris                                   |
| Général Louis Sylvain GOMA    | CEEAC        | Secrétaire Général  | BP 2112 Libreville  |
| Prof. Pierre Claver NANG EYI  | Gabon        | Conseiller du Ministre de l'Education Nationale, Chargé de l'UNESCO                                 | Ministère de l'Education Nationale                            |
| M. Simao SOUINDOULA           | CICIBA       | Directeur des Publications Culturelles (CICIBA)   | B.P 770 Libreville  |
| M. Rossatanga RIGNAUT         | Gabon        | Secrétaire Général de l'Université Omar Bongo   | Libreville/Gabon  |
| Père Jean KAZADI              | RDC          | Chef religieux<br>Directeur CPA Ste Marie   | B.P. 2153 Libreville  |
| M. Makhily GASSAMA            | UNESCO       | Représentant Sous-régional de l'UNESCO  | BP 2183 Libreville  |
| M. Vincent SECK               | UNESCO       | Spécialiste Programme   | BP 2183 Libreville  |
| Mme Tharcissia BWAS           | UNESCO       | Assistante Direction  | BP 2183 Libreville  |
| M. Louis Barthelemy MAPANGO   | Gabon        | PCA Africa N° 1   | B.P. 01 Libreville (Gabon)                                    |
| M. Michel KENMOE              | UNESCO       | Assistant au Programme  | BP 2183 Libreville  |
| M. Jean- Marie Vianney BOUYOU | Gabon        | Secrétaire Général pour la Commission Nationale pour UNESCO   | Ministère de l'Education Nationale                            |
| M. Maxime POUPI               | Gabon        | Secrétaire Général Adjoint pour la Commission Nationale pour UNESCO                                 | Ministère de l'Education Nationale                            |
| Mme Monique MAVOUNGOU BOUYOU  | Gabon        | Maître Assistant en Histoire Pré-coloniale à l'Université Omar BONGO                                | Université Omar BONGO   |
| M. Auguste M. MOUYAMA         | Gabon        | Professeur à l'Université Omar Bongo – Ecrivain, Président de l'UDEG (Union des Ecrivains Gabonais) | Libreville/Gabon  |

|                                   |        |  |  |
|-----------------------------------|--------|--|--|
| M. Eric LEMBE MOUSSINGA           | Gabon  | Chercheur à l'IRSH (CENAREST)  | Libreville/Gabon                               |
| M. Jean François OWAYE            | Gabon  | Dr. en Histoire Militaire et Etudes de Défense, Assistant d'Histoire à l'Université Omar Bongo                     | Université Omar Bongo<br>BP 3766 Libreville    |
| Mme Catherine NKIE                | Gabon  | Directeur de l'Institut Pédagogique National (IPN)   | Libreville/GABon                               |
| M. Anaclé BISSIELO                | Gabon  | Dr. en Sociologie – Chef de département de sociologie à l'Université Omar Bongo                                    | Libreville/Gabon                               |
| M. Christian MOUITY               | Gabon  | Dr en Science d'Education Enseignant à l'ENSET   | Libreville/Gabon                               |
| M. Jean DIVASSA NYAMA             | Gabon  | Ecrivain – Membre UDEG   | Libreville/Gabon, Fondation Raponda Walker     |
| M. Junior OTEMBE NGUEMA           | Gabon  | Journaliste au quotidien « L'UNION », Ecrivain – Membre UDEG   | Libreville/Gabon                               |
| M. Maurice OKOUMBA NKOGHE         | Gabon  | Ecrivain – Membre de l'UDEG  | Libreville/Gabon                               |
| M. Dominique DOUMA                | Gabon  | Ecrivain – Membre UDEG (Union des Ecrivains Gabonais)  | Libreville/Gabon                               |
| Prof. Steeve RENOMBO              | Gabon  | Professeur à l'Université Omar Bongo   | Libreville/Gabon                               |
| Prof. Jérôme KWENZI MIKALA        | Gabon  | Vice-recteur de l'Université Omar Bongo  | Libreville/Gabon                               |
| M. Samuel MBADINGA                | Gabon  | Commissaire Général du Centre National de Recherches Scientifique et Technologique                                 | Libreville/Gabon                               |
| Prof. Fidèle Pierre NZE NGUEMA    | Gabon  | Professeur à l'Université Omar Bongo<br>Chaire UNESCO en Sciences Sociales   | Libreville/Gabon                               |
| Mme Jacqueline OBONE MBA          | Gabon  | Enseignante à l'Ecole Normale Supérieure   | Libreville/Gabon                               |
| Prof. M. BALIBUTSA                | Rwanda | Professeur à l'Université Omar Bongo   | Libreville/Gabon                               |
| M. Fortunat OBIANG ESSONO         | Gabon  | Enseignant à l'Université Omar Bongo   | Libreville/Gabon                               |
| Mme Honorine NGOU                 | Gabon  | Enseignante à l'Université Omar Bongo<br>Présidente de l'Association de l'Alliance des Femmes Chrétiennes au Gabon | Libreville/ Gabon                              |
| Prof. Alfred MBUYI MIZEKA         | Gabon  | Professeur à l'Université Omar Bongo   | Libreville/ Gabon                              |
| M. Pierre MONSARD                 | Gabon  | Enseignant à l'Université Omar Bongo   | Libreville/ Gabon                              |
| Prof. Pierre NZINZI               | Gabon  | Professeur à l'Université Omar Bongo (FLSH)  | Libreville/Gabon                               |
| M. Emery-Hervé SIMA-EYI           | Gabon  | Enseignant à l'Université Omar Bongo   | Libreville/ Gabon                              |
| M. John Joseph NYAMBO             | Gabon  | Enseignant à l'Université Omar Bongo   | Libreville/Gabon                               |
| M. Jean-Baptiste MUBALUTILA-MBIZI | RDC    | Maître Assistant de Géographie (ENS)   | B.P. 17 009 Libreville                         |
| Mme Irène NDIMAL                  | Gabon  | Chargée de communication ONG PRECED  | B.P. 13 921 Libreville/ Gabon                  |
| Mme Justine MINSTA                | Gabon  | Directrice Générale du Ministère de la culture, des Arts, Chargé de l'Education Populaire – Ecrivain               | Libreville/Gabon                               |
| M. Moïse RURANGWA                 | Rwanda | Assistant à l'Ecole Normale Supérieur  | BP 2494<br>Libreville/Gabon                    |
| M. Yoro FALL                      | UNESCO | Conseiller sous-régional pour la culture   | 12 avenue L.S Senghor BP<br>3311 Dakar/Sénégal |

|                                  |                 |  |   |
|----------------------------------|-----------------|--|---|
| Mme Michela CECCHINI             | Grande Bretagne | Consultante  | 6 Parkway Close-Welwyn Garden City-Herts,A18 6HJ  |
| M. Lucas MBENGA OBA ABEME        | UNESCO          | Secrétaire Général de la Commission nationale Guinée équatoriale pour l'UNESCO                 | Malabo – Guinée Equatoriale                       |
| Mr André-Patient BOKIBA          | Congo           | Université Marien Ngouabi de Brazzaville   | B.P 14953/ Brazzaville                            |
| M.Gabriel Boudar NDINGA          | Congo           | Professeur à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville  | Brazzaville/Congo                                 |
| M. Kadima-NZUJI MUKALA           | R.D.C           | Professeur à l'Université Marien Ngouabi, Ecrivain   | Brazzaville/Congo                                 |
| Mme Brigitte Ferdinande MAKOMBO  | Congo           | Journaliste à la Radio Brazzaville, Secrétaire du réseau Femmes et Médias                      | Brazzaville/Congo                                 |
| M. Djibril Tamsir NIANE          | Guinée          | Historien. Ecrivain  | B.P 6826 Conakry                                  |
| M. Seydou Badian KOUYATE         | Mali            | Ancien Ministre . Ecrivain   | 3065 Rue 238 porte : 981 Bamako (Mali)            |
| M. Lupwishi MBUYAMBA             | UNESCO          | Représentant de l'UNESCO UNESCO /Maputo  | Po. Box , Friedrich Engel's Avenue, 515 Maputo    |
| M. Amirou Garba SIDIKOU          | Niger           | Président de l'Association des Chefs Traditionnels du Niger Niamey                             | Niamey/Niger                                      |
| M. Jose Augusto GAMBOA DOS PASOS | Portugal        | Cinéaste   | R da Madelena, 91-3° Dto 1100-319 Lisbonne        |
| Prof. Anicet MUNGALA ASINDIE     | RDC             | Professeur à l'Université de Kinshasa  | Kinshasa/RDC                                      |
| M. Fwasa TOMBISA                 | RDC             | Directeur chargé des Informations Culturelles à la Radio-Télévision Congolaise                 | Kinshasa/RDC                                      |
| Pr. André YOKA LYE               | RDC             | Président du Laboratoire des Civilisations Urbaines  | Building ONU / Boulevard du 30 juin Kinshasa      |
| Mme Jacqueline LEMOINE           | UNESCO          | Spécialiste de Programme (CI) UNESCO/Kinshasa  | Immeuble Losonia,2ème étage, Boulevard du 30 juin |
| Prof. Nestor MPEYE NTANGO        | RDC             | Recteur de l'université de Kinshasa  | Kinshasa/RDC                                      |
| Sa Majesté Nyimi KWETE           | RDC             | Roi des BAKUBA   | Kinshasa/RDC                                      |
| M. Jean Pierre DUSINGIZEMI       | Rwanda          | Professeur à l'Université de Butaré  | Kigali/Rwanda                                     |
| M. Ayres MAJOR                   | Sao Tomé        | Conseiller technique au Ministère de la culture de Sao Tomé et Principe                        | C.P. 41/ SAO TOME                                 |
| Mme Maria de Lurdes RODRIGUES    | Sao Tomé        | Directrice du Cabinet d'appui à la jeunesse et membre de la Commission Nationale pour l'UNESCO | C.P. 41/ SAO TOME                                 |
| M. Honorino SOUZA                | Sao Tomé        | Membre ONG Conseil Jeunesse  | C.P. 41/ SAO TOME                                 |
| M. Julio FURTADO                 | Sao Tomé        | Membre ONG Conseil Jeunesse  | C.P. 41/ SAO TOME                                 |
| M. Amadeu DIOGO                  | Sao Tomé        | Président de la Fédération des Centres et Clubs UNESCO de Sao tomé et Principe                 | C.P. 41/ SAO TOME                                 |
| M. Cheikh Hamidou KANE           | Sénégal         | Ancien Ministre. Ecrivain  | B.P: 6006 Dakar/Sénégal                           |
| M. Boubacar Boris DIOP           | Sénégal         | Journaliste. Ecrivain  | Dakar/Sénégal                                     |
| M. Amadou Lamine SALL            | Sénégal         | Commissaire du projet du Mémorial de Gorée. Ecrivain   | B.P 22032 Dakar Ponty/Dakar                       |
| M. Bara DIOUF                    | Sénégal         | Ancien Directeur Général du Soleil   | B,P 566 Dakar/Sénégal                             |
| Mme Eva IVERSEN                  | UNESCO          | Experte associée/UNESCO/Dakar  | 12 avenue L.S Senghor BP 3311 Dakar/Sénégal       |
| Mme Eugénie AW-NDIAYE            | Sénégal         | Professeur à l'Université Cheikh Anta Diop   | Dakar/Sénégal                                     |

|                                     |        |  |  |
|-------------------------------------|--------|--|--|
| M. Bonaventure MVE ONDO             | AUF    | Directeur sous -régional Bureau Afrique de l'Ouest de l'Agence Universitaire de la Francophonie Dakar        | Dakar/Sénégal  |
| Mme Yolande MUKAGASANA              | Rwanda | Ecrivain   | 64, chemin de Pré -gentil 1242 satigny (SUISSE)                              |
| M. Cheikh Tidiane SY                | UNESCO | Représentant de l'UNESCO/Tanzanie  | Oyster Bay, Uganda Avenue, Plot N°197A P.O. Box31473, Dar es Salaam Tanzanie |
| M. Oulatar YALDET BEGOTO            | Tchad  | PCA (Président du Conseil d'Administration) du groupe multimédia et Directeur/Publication de N'Djamena-Hebdo | N'Djamena /Tchad   |
| Prof. Abakar ZOUGOULOU              | Tchad  | Professeur à l'Université de N'DJAMENA   | N'Djamena /Tchad   |
| S.A.R. Prince Ali MAHAMAT MAHAMOUDI | Tchad  | Sultan, Chef de Canton et Professeur à l'Université du Tchad   | N'Djamena /Tchad   |
| Mme Mulekeni MOYO-NGULUBE           | UNESCO | Spécialiste de Programme   | 8, Kenilworth Road, Newlands, P.O. Box HG 435 Highlands Harare/Zimbabwe      |